

Les crédits

Le président suppléant (M. Kilger): C'est un débat très intéressant qui se poursuit entre la secrétaire parlementaire et le député de Saint-Hyacinthe—Bagot, mais il faut permettre à d'autres de participer.

[Traduction]

Il reste environ 5 minutes à la période de questions et observations portant sur le discours de la secrétaire parlementaire, et je voudrais donner à deux députés qui demandent la parole la chance d'intervenir. Je vais d'abord donner la parole au député de Lisgar—Marquette, puis nous reviendrons au député de York—Simcoe.

M. Jake E. Hoepfner (Lisgar—Marquette): Monsieur le Président, j'ai apprécié les remarques de la députée libérale. Je voudrais simplement faire quelques critiques constructives.

Lorsque le programme d'infrastructure a été annoncé, j'ai tout de suite pensé que ce programme prenait un caractère trop politique, que ce n'était pas vraiment une question de création d'emplois. Lorsque j'ai vu le gouvernement accorder une subvention de 27 millions de dollars à la ville de Québec pour un centre des congrès avant même que les lignes directrices du programme n'aient été énoncées, un vif sentiment de frustration s'est emparé de moi.

C'est ce qui m'inquiète dans le moment. Certains Manitobains qui me parlent régulièrement au sujet de cette question viennent de m'informer que le gouvernement provincial semble maintenant contrôler environ 40 p. 100 de l'argent destiné au Manitoba. L'argent n'ira donc pas vraiment aux localités qui ont désespérément besoin de ces projets. Cela devient une question politique dans cette province à cause des élections provinciales qui doivent avoir lieu l'an prochain.

Je voudrais simplement que le gouvernement examine la situation et modifie peut-être les lignes directrices si cela peut corriger le problème. Je m'inquiète du fait que ce ne sont pas les contribuables qui profiteront de ce programme d'infrastructure, mais bien les gouvernements provinciaux. La députée pourrait-elle faire quelques remarques à ce sujet?

Mme Catterall: Monsieur le Président, je serai très heureuse de faire des remarques à ce sujet. Comme je l'ai dit, je crois que l'un des points forts de ce programme, c'est qu'il exige la collaboration des trois niveaux de gouvernement. Lorsque des projets comme celui qu'il a mentionné à Québec sont proposés, c'est qu'ils sont considérés comme une priorité pour le développement économique à long terme de la localité en question.

Bien que nous ayons négocié avec toutes les provinces et territoires des ententes fondées exactement sur le même principe, celui que j'ai énoncé, chaque province et territoire jouit d'une certaine flexibilité pour répondre à ses besoins. Je crois que cela respecte la diversité de notre pays et les différents besoins qui existent dans les diverses localités d'un bout à l'autre du Canada.

• (1250)

Le ministre a dit très clairement que les députés ont un rôle à jouer dans tout cela, et pas seulement les ministériels. Tous les

députés seront consultés au sujet du programme et de son application dans leur localité. On leur demandera leur avis et on en tiendra compte sérieusement. C'est un fait que je peux garantir au député.

Si le député estime qu'il y a un problème, je le prie instamment de m'en parler ou d'en parler au ministre responsable du programme d'infrastructure. S'il existe vraiment un problème, nous tenterons de faire quelque chose pour le régler.

Mme Karen Kraft Sloan (York—Simcoe): Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations.

Je tiens tout d'abord à féliciter la secrétaire parlementaire qui nous a donné un aperçu clair et détaillé du programme d'infrastructure. Je voudrais revenir sur certains des points qu'elle a abordés dans son exposé aux députés.

Il faut noter que les infrastructures sont très importantes pour le bien-être économique du pays de même que pour la santé des gens et le développement écologique de nos villes. À titre de vice-présidente du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, je me préoccupe beaucoup de ces questions. La secrétaire parlementaire a très bien expliqué comment de nouveaux égouts et autres installations du genre pouvaient améliorer la santé et le bien-être de nos villes.

Dans une perspective à long terme, quand on peut éliminer certains des problèmes qui peuvent causer des maladies et des ennuis de santé, de même que la pollution environnementale, cela peut représenter des économies substantielles, ce qui contribue à réduire notre déficit.

Mme Catterall: Monsieur le Président, la députée vient de souligner qu'il s'agit effectivement d'un investissement à long terme dans les domaines de la santé et de l'économie, entre autres, de nos villes. Elle a parfaitement raison. Si nous laissons déverser des eaux usées non traitées dans nos lacs et nos rivières et des déchets non traités dans nos sites d'enfouissement, nous finirons simplement par refiler à nos enfants et à nos petits-enfants des problèmes beaucoup plus graves et beaucoup plus coûteux à régler que ce n'est actuellement le cas.

Tous les députés peuvent regarder autour d'eux dans leur propre ville et trouver de parfaits exemples de cas où, si l'on avait empêché les problèmes de pollution, il en aurait coûté beaucoup moins cher que d'essayer d'y remédier après coup. Je remercie la députée d'avoir souligné ce fait.

[Français]

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières): Monsieur le Président, c'est avec un grand plaisir que j'ai aujourd'hui l'honneur d'intervenir dans ce débat d'une importance cruciale, face au contexte économique et social qui se présente tant au Canada qu'au Québec.

Je voudrais, dès à présent, féliciter ma collègue, députée du comté de Mercier, d'avoir présenté, au nom de l'opposition officielle, cette motion qui dénonce le manque de créativité, le manque d'imagination, le manque de vision de ce gouvernement en matière de création d'emplois, car il faut être conscient de l'ampleur du problème du chômage dans ce pays.